

Séance du 9 juillet 2026



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le neuf juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Agathe CHAZALLON - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Patrick MOREL - Lionel PEYRELONG - Marie ROYET

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

**OBJET : Aménagement de places de stationnement et de
sécurisation routière**

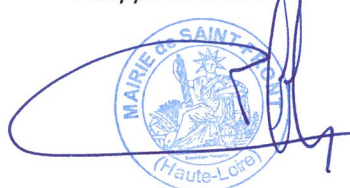
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'aménagement de places de stationnement et de sécurisation routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** le projet d'aménagement de places de stationnement et de sécurisation routière pour un montant de travaux de **41 000 € HT** (quarante et un mille euros) ;
- **Décide** de demander une subvention la plus élevée possible dans le cadre des **amendes de police** ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet

Fait et délibéré en Mairie
le 9 juillet 2026
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20260709-26_07_001-DE
Reçu le 10/07/2026